

Bourgtheroulde

LE COURRIER DE L'EURO
MERCREDI 31 JUILLET 2019
actu.fr/le-courrier-de-l-eure 19

Des élus de Roumois Seine s'opposent à la fermeture de leur trésorerie

38 maires de la communauté de communes de Roumois Seine s'opposent à la fermeture annoncée de la trésorerie dont ils dépendent. Ils ont rédigé un communiqué et dénoncent une « régression intolérable du service public ».

Ils ne sont pas les seuls que le sujet fait réagir. Face aux différents changements d'organisation évoqués par les finances publiques dans l'Eure, et notamment après l'annonce de la fermeture de la trésorerie de Bourg-Achard, 38 maires, élus de Roumois Seine, ont rédigé et signé un communiqué pour faire part de leur opposition à ce choix. La communauté de communes de Roumois Seine dépend de cette trésorerie. Le président de cette intercommunalité, Benoît Gatinet, fait partie des signataires.

tement, il ne reste plus que 21 trésoreries du fait de la fermeture de nombreux centres au cours de ces derniers exercices, notamment celui de la Saussaye ; pourtant, vous envisagez de limiter à 5 les services de gestion comptable alors même que les trésoreries disposent déjà de moyens humains fortement limités pour la gestion des affaires courantes et les clôtures budgétaires des collectivités territoriales ».

« Démantèlement des services »

Dans ce communiqué, si les élus concèdent que « l'ouverture de nouveaux points de contact de proximité dans certaines communes rurales, notamment à Grand Bourgtheroulde, tend à un rapprochement avec l'usager » ils déplorent que « la restructuration des sites existants » autrement dit la fermeture de ces sites « constituerait un véritable démantèlement des services indispensables à la satisfaction des besoins de nos concitoyens et de nos collectivités locales ».

Dans ce texte, les élus formulent un reproche sur le fait que cette décision viendrait aggraver un manque de moyens humains chez les finances publiques : « Au niveau départe-

« Avis très défavorable »

Estimant que ce choix aurait pour conséquence « une régression intolérable du service public », les élus écrivent que ce projet de réorganisation des services des impôts « induit un véritable éloignement à la fois pour les habitants de la CC Roumois Seine avec le transfert des services fiscaux sur Bernay ou Louviers, mais aussi pour l'accompagnement de nos collectivités locales dans la gestion quotidienne ».

Ils concluent leur propos en formulant « un avis très défavorable à votre projet de réorganisation des services des finances publiques proposé pour l'Eure ».

Aussi, le communiqué se termine par une proposition à Jean-Luc Brenner, directeur départemental des finances publiques, de rencontrer les maires de la communauté de communes



Les élus de Roumois Seine se disent très défavorables à cette nouvelle organisation des impôts qui suppose la fermeture de la trésorerie dont ils dépendent (photo d'archives).

Roumois Seine pour « discuter dès que possible de ce projet de réorganisation ».

Le 9 juillet dernier, Jean-Luc Brenner avait rencontré les élus de la communauté de communes du Pays du Neubourg sur le même sujet. Il leur avait parlé de la fermeture de la trésorerie du Neubourg. Il avait expliqué qu'il se rendait « dans toutes les communautés de communes et agglomérations du département pour discuter de l'organisation du réseau des

finances publiques dans l'Eure à l'horizon 2022 ».

Cette discussion, qualifiée par Jean-Luc Brenner de « concertation » doit durer jusqu'en octobre 2019.

De leur côté, les élus de la Cdc du Pays du Neubourg s'étaient, aussi, montrés défavorables à cette nouvelle organisation. Ils avaient même voté une motion contre les projets qu'elle suppose.

Car derrière les termes « nouvelle organisation » se nichent,

en fait, plusieurs fermetures.

Jean-Luc Brenner a proposé, pour pallier ces fermetures, que les différentes collectivités de l'Eure créent des Maisons France Services dans chaque canton.

L'idée de ces Maisons France Services a été lancée par le président de la République, Emmanuel Macron, comme l'une des réponses à la crise des gilets jaunes et au sentiment d'abandon que les habitants de certaines zones rurales ressentent.

Mais un point créé une crise

de beaucoup d'élus face à cette idée : ces Maisons France Services seraient en grande partie financées par la collectivité locale qui les installe. L'État, de son côté, ne financerait que le salaire de l'un des deux agents de ces maisons, soit environ 30 000 €. La collectivité locale aurait alors à payer le salaire de l'autre agent, et les frais d'investissement et de fonctionnement.

Thomas Gourlin